**Communiqué de presse**

*Pour diffusion immédiate*

**TITRE ACCROCHEUR**

*[Nom de votre organisation] invite les [gentilé de votre région] à se mobiliser pour les tout-petits*

**[Ville], le [date] novembre 2024** – Dans le cadre de la 9e édition de la Grande semaine des tout-petits (GSTP), qui aura lieu du 18 au 24 novembre prochain, [Nom de votre organisation] se joint au mouvement collectif pour faire de la petite enfance une priorité de société. Durant cette semaine, c’est tout le Québec qui se mobilise pour offrir une voix aux 514 747 tout-petits de 0 à 5 ans de la province. En [Nom de votre région], ce sont **[**XX tout-petits de votre région] qui grandissent pour devenir les adultes de demain. Malheureusement, tous n’ont pas les mêmes chances de se développer pleinement.

Cette année, l’événement se déroule sous le thème **Ensemble, pour l’égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s’épanouisse pleinement.** En effet,tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s’épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent.

**Enjeux aux niveaux territorial et social**

Certaines régions du Québec, comme la Côte-Nord, l'Estrie, Laval et l'Outaouais, montrent une proportion alarmante d'enfants vulnérables dans leur développement. Les enfants vivant en milieu rural sont particulièrement à risque, avec une probabilité nettement plus élevée d'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse, soulignant l'importance de mesures adaptées pour ces communautés.

Sur le plan social, les enfants issus de ménages à faible revenu ou vivant dans des quartiers défavorisés font face à des défis considérables, augmentant significativement leur risque d'être impliqués dans des interventions liées à la protection de la jeunesse. Pour contrer ces inégalités, il est crucial de mettre en place des mesures ciblées, comme un accompagnement dès la grossesse, l'accès à des services de garde de qualité, et des soins de santé adaptés, pour offrir à chaque enfant les meilleures chances de réussir.

« Insérer une citation », souligne *[Nom et titre du porte-parole de votre organisation].*

*[insérer ici les actions concrètes qui sont faites dans votre région afin de contribuer au développement des tout-petits et au respect de leurs droits].*

**Des activités partout au Québec et [en région/à ville]**

Plusieurs activités se dérouleront simultanément tout au long de la semaine à travers le Québec afin de sensibiliser les décideurs et la population quant au rôle clé des tout-petits dans l’avenir de la société. La Grande semaine des tout-petits représente le moment tout indiqué pour se rassembler et réfléchir aux conditions de vie des enfants de 0 à 5 ans. [Ajouter de l’information sur vos activités]

Pour consulter la programmation de la Grande semaine des tout-petits, visitez le [grandesemaine.com](http://grandesemaine.com/).

**À propos de [votre organisation]**

[*Insérer ici la description de votre organisation*]

**À propos de la Grande semaine des tout-petits**

Du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits est l’occasion de communiquer et de susciter le dialogue autour du développement des tout-petits, de mettre en lumière des initiatives locales et régionales qui soutiennent la petite enfance et de mobiliser l’ensemble de la société. Plusieurs activités et événements se déroulent partout au Québec tout au long de la semaine.

Facebook : facebook.com/[inclure hyperlien vers la page de l’organisation]

Twitter : twitter.com/[inclure hyperlien vers la page de l’organisation]

#GSTP2024 #PrioritéPetiteEnfance

− 30 –

**Renseignements :**

[Nom, titre et coordonnées de la personne-ressource pour les médias au sein de l’organisation]

**Données régionales – nombre de tout-petits**

Nous vous invitons à utiliser ces données pour compléter vos outils de communication (communiqué, allocution, lettre d’opinion, etc.)

Estimation de la population de 0-5 ans des régions administratives selon l’âge, Québec, 1er juillet 2023.

**Prendre note :** Pour les régions, le % concerne le nombre d’enfants en lien avec la population totale de la région et non de la population totale du Québec

* Bas-Saint-Laurent : 4,8 % de la population, 9 799
* Saguenay−Lac-Saint-Jean : 5,4 % de la population, 15 191
* Capitale-Nationale : 5,6 % de la population, 44 333
* Mauricie : 5,1 % de la population, 14 530
* Estrie : 5,5 % de la population, 28 219
* Montréal : 5,7 % de la population, 120 350
* Outaouais : 6,1 % de la population, 25 526
* Abitibi-Témiscamingue : 6,2 % de la population, 9 224
* Côte-Nord : 5,7 % de la population, 5 119
* Nord-du-Québec : 10,9 % de la population, 5 080
* Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : 4,6 % de la population, 4 231
* Chaudière-Appalaches : 5,9 % de la population, 26 418
* Laval : 5,6 % de la population, 25 200
* Lanaudière : 6,3 % de la population, 34 702
* Laurentides : 6,0 % de la population, 39 700
* Montérégie : 6,1 % de la population, 91 560
* Centre-du-Québec : 6,0 % de la population, 15 565

**Données provisoires pour 2023**

**Sources :** Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024). Adapté par l’Institut de la statistique du Québec.